Commune de Pont-en-Ogoz
PAL : révision - harmonisation

Plan d'affectation des zones

ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

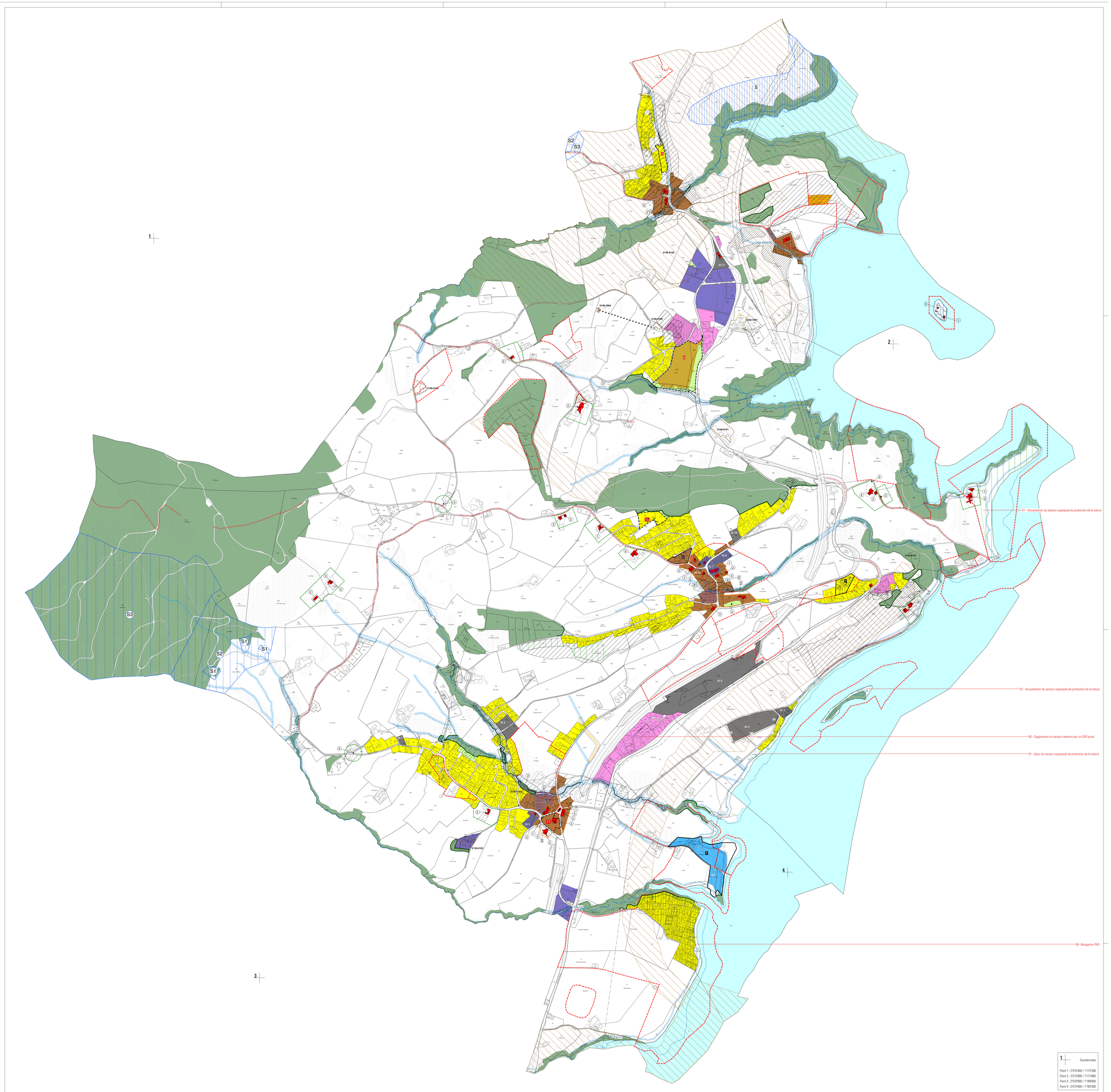

> team +
territoire et mobilité
(10.11.2023)

0 50 125 250 m
Echelle : 1 : 5000
Format : 1.29 x 1.04 m.

Légende

Zones d'affectation

- Zone de village
- Zone de village à prescriptions particulières applicables au secteur "Ogoz"
- Zone résidentielle faible densité I
- Zone résidentielle faible densité à prescriptions particulières applicables au secteur "Villarvassaux"
- Zone résidentielle faible densité II
- Zone résidentielle moyenne densité
- Zone mixte
- Zone mixte à prescriptions particulières applicables aux secteurs "Le Bry" et "Avry-devant-Pont"
- Zone d'activités
- Zone d'activités à prescriptions particulières applicable au secteur "Gumefens"
- IG 1 Zone d'intérêt général
- Zone d'intérêt général à prescriptions particulières applicable au secteur "Avry-devant-Pont"
- Zone camping
- Zone libre
- Zone agricole
- Aire forestière

Secteurs superposés

Dangers naturels instabilités et crues
- Secteur de danger élevé
- Secteur de danger moyen
- Secteur de danger faible
- Secteur de danger indicatif
- Secteur de danger résiduel

Périmètres superposés
- PAD approuvé
- PAD obligatoire
- Périmètres archéologiques
- Périmètre d'énergie de réseau

Sites pollués
- Aire d'exploitation
- Installation de tir
- Site de stockage

Autres éléments superposés
- Distance à la limite de la forêt

Mesures de protection
- Secteurs superposés de protection de la nature et du paysage (corridor à faune)
- Secteurs superposés de protection de la nature
- Chemin IVS avec substance
- Périmètres de protection des sites construits et catégorie de protection
- Protection des abords des bâtiments protégés, secteurs soumis à des mesures d'harmonisation
- Immeuble ou objet protégé et catégorie de protection

Eléments liés aux cours d'eau et au lac
- Tracé du cours d'eau à ciel ouvert et rive du lac
- Tracé du cours d'eau sous tuyau
- Tracé alternatif du cours d'eau pour une future remise à ciel ouvert
- Espace réservé aux eaux
- Espace réservé aux eaux pour une future remise à ciel ouvert
- Limite de constructions de 4.00m

Informations indicatives
- S1 Zone de captage (S1)
- S2 Zone de protection rapprochée (S2)
- S3 Zone de protection éloignée (S3)
- S Secteur de protection des eaux provisoire (S)
- Ligne à haute tension (enterrée selon enquête publique en cours)
- Stand de tir
- Constatation de la nature forestière

Plans d'aménagement de détail

Approuvés

Village	No	Nom	Date d'approbation
Avry-devant-Pont	1	Châtillon	18.02.1991
	3	Les Planchettes II	29.10.2014
Gumefens	5	~~Villarvassaux~~	~~03.03.1981~~ — 04- Abrogation PAD
	7	Camping du Lac et Pointe Bleue	10.12.1997

Obligatoires

Le Bry	02	Le Bry I
	03	Grange de Paille
Avry-devant-Pont	04	En Bovigny II
Gumefens	05	Vers la Chapelle

Abrogés

Avry-devant-Pont	En Bovigny I - Secteur 2	24.11.1992
	Au Village-Avry	16.08.1991
	La Fin	29.02.2009
Gumefens	Au Village-Gumefens	04.12.1990
Le Bry	~~Villarvassaux~~	~~03.03.1981~~ — 04- Abrogation PAD
	Cité d'Ogoz	07.07.1992
	À l'Abranraz	30.10.2002

Etapes d'aménagement

Toutes les parcelles sont en étape d'aménagement 1.

Coordonnées de la zone à bâtir | Secteur de Grange de Paille

ARTICLE 2'203 RF	2572'992,541m / 1171'792,549m
	2572'990,100m / 1171'795,033m
	2572'950,616m / 1171'869,347m
	2572'950,057m / 1171'864,288m
	2572'947,279m / 1171'857,416m
ARTICLE 2'204 RF	2572'928,444m / 1171'590,071m
ARTICLE 2'206 RF	2572'931,256m / 1171'574,250m
	2572'914,112m / 1171'588,532m
	2572'900,600m / 1171'588,523m
	2572'891,384m / 1171'599,559m
	2572'885,318m / 1171'595,775m
	2572'880,425m / 1171'590,686m
	2572'869,252m / 1171'601,429m
	2572'860,039m / 1171'591,846m
	2572'816,711m / 1171'594,968m
	2572'811,533m / 1171'600,526m
	2572'806,367m / 1171'595,714m
	2572'804,026m / 1171'598,042m
	2572'776,211m / 1171'625,899m
	2572'529,810m / 1171'813,119m
ARTICLE 2'092 RF	2572'977,729m / 1171'791,772m
	2572'985,867m / 1171'794,371m
	2572'987,206m / 1171'794,943m

Fichier informatique de la base cadastrale du 20.07.2022 fourni par : GEOSUD SA

Protection de la nature et du paysage, inventaires fédéraux : © OFS, GEOSTAT, CH-2010 Neuchâtel
Carte de synthèse des dangers naturels, selon données de juillet 2015

1 Coordonnées

Point 1 : 2573'400 / 1172'300
Point 2 : 2573'900 / 1171'800
Point 3 : 2570'900 / 1168'800
Point 4 : 2572'400 / 1168'300